



# CSE ordinaire de mars

## Calendrier de travail : l'activité standard se poursuit

La direction présente un calendrier de travail standard en avril pour les secteurs de l'Unité Terminale. 1 séance supplémentaire est programmée le samedi 04 mai (TA).

Concernant les secteurs liés à la retouche, aux contrôles associés et AVCF, la direction programme 6 séances supplémentaires en avril et 2 séances en mai.

D'après la direction, la situation très incertaine de l'activité liée aux ruptures d'approvisionnement en pièces, ne permet pas de programmer le pont de l'ascension.

Afin de répondre aux attentes des salariés, la **CFE-CGC** demande l'organisation de ce pont dès que possible leur permettant ainsi de planifier ce grand week-end. Nous déplorons les prévisions récurrentes de séances supplémentaires à QCP ne permettant pas aux salariés d'organiser leur fin de semaine.

Concernant les usines de PPMP, la direction a programmé des séances de travail collectives supplémentaires uniquement dans certains secteurs de Mécanique pour avril et mai et de Fonderie uniquement pour avril.

Pour la **CFE-CGC**, la charge de travail de certains secteurs est depuis plusieurs mois conséquente. Le ralentissement de l'activité des Usines Terminales du groupe n'a pour l'instant pas eu d'impact. Il faudra espérer que des mesures brutales ne soient pas prises en dernière minute afin de répondre aux exigences du landing de fin juin !

## Mise à disposition de personnel : recherche chauffeurs conducteurs porte-véhicules

Les salariés Stellantis volontaires peuvent être mis à disposition des sociétés Aubonneau et West Auto Logistics pour une durée d'un an reconductible en tant que chauffeur conducteur camion porte-véhicules. Le salarié devra signer un avenant au contrat de travail. Il restera salarié de Stellantis durant toute la période de mise à disposition.

**Poste à pourvoir** : 2 postes de spécialiste maintenance située en Mécanique et Fonderie.

**Actionnariat salarié** : le délai de réponse est fixé au 8 avril.

**Politique voyage** : une double validation sera nécessaire pour les voyages de + de 2500€.

**Distributeurs automatiques** : le changement du prestataire IVS France permettra la mise en place de nouveaux distributeurs. Pour la **CFE-CGC**, les prestations et le SAV devront rester identiques sachant que le personnel de l'LYOVEL est repris. La recharge sera désormais possible par CB dans tous les lieux de pause et via une application Coffee cAPP.

**Effectif** : 4027 (+22) salariés dont 212 (-1) IC et 504 (-4) TAM. Le site emploie 1116 (-491) intérimaires. Pour la **CFE-CGC**, la politique de recrutement doit s'étendre aux personnels de classification D et plus.

**Vos élus** : F. BEHRA, L. GAUTHERAT, D. LINDECKER, F. VANDERSOUEP



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

